

## ATELIER 1 : la place de l'école maternelle dans la famille et la société

Jean-Marie DARMIAN, maire de Créon  
Michel Hilaire, conseiller général  
Dominique LARRUE, Caisse d'Allocations Familiales  
Christine BOUQUET, FCPE  
Nathalie LAPEYRERE, SE-UNSA  
Annie SERRES, SNUIPP

L'école maternelle apparaît tout aussi nécessaire de nos jours qu'autrefois.

Au niveau économique, elle favorise la vie professionnelle des femmes. Le taux de natalité en France est le plus élevé d'Europe. La possibilité de travailler et d'avoir une structure d'accueil pour les enfants renforce ce taux. Les parents se montrent satisfaits à plus de 75%, qu'ils soient de gauche ou de droite d'ailleurs.

Pour les enseignants, les apports de l'école maternelle se situent au niveau de la socialisation, du vivre ensemble, de la maîtrise de la langue et des fondements d'une culture commune. L'essentiel porte sur le sens des apprentissages ainsi que la méthodologie pour apprendre.

Il faut mentionner également son rôle dans la prévention et le traitement de la difficulté scolaire. Une étude récente de l'INRP montre aussi que les performances des élèves de milieux populaires dépendent davantage de l'école que de la famille.

Pour les élus, l'essentiel est dans la proximité et le lien social.

L'entrée à l'école constitue une rupture par rapport à d'autres structures qui n'ont pas légalement le droit de faire de l'apprentissage mais plutôt de l'éveil. En cette période où la rentabilité est devenue une valeur dominante, il faut réaffirmer que l'éducation des jeunes enfants est primordiale.

Si l'on veut former des futurs citoyens sociables, responsables, dotés de culture et d'esprit critique, l'enfant doit être une des priorités politiques publiques. Or, le gouvernement actuel a décidé de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique. Il a fait le choix idéologique d'une société utilitaire fonctionnant avec 50% de diplômés et 50% de citoyens corvéables à merci. Et cela a de lourdes conséquences sur l'école.

Si sur le plan pédagogique, défendre l'école maternelle dans nos pratiques quotidiennes, c'est privilégier l'objectif de favoriser la construction de la pensée des élèves en interaction avec leurs pairs et avec l'adulte, l'actualité nous amène à la défendre sur un terrain plus global. En effet même si le Ministère de l'Education décline ses réformes par grignotage des acquis, nous devons mettre en avant leur cohérence dans une vision libérale de l'éducation contraire à l'égalité républicaine.

L'accueil en TPS va encore chuter alors que des secteurs entiers du territoire n'ont aucune autre structure d'accueil à proposer aux familles. Nous sommes

bien à un tournant : on veut en finir avec le droit à l'éducation publique, laïque et gratuite pour tous.

D'ailleurs, la Cour des Comptes interroge sur le coût du projet de jardins d'éveil car il est incontestable que l'école reste le moins cher des modes d'accueil (4570 euros par enfant contre 13 368 euros minimum pour une structure Petite Enfance). Cependant, 100 jardins d'éveil viennent d'être budgétisés, avec 8000 places pour 2012 qui seront payantes pour les familles et financées par les collectivités locales. La décentralisation qui devait fondamentalement permettre une cohérence locale (la maternelle en est un bel exemple d'ailleurs) se résume à un transfert des charges de l'Etat sur les collectivités locales.

Le projet initial a été revu à la baisse en raison de la forte mobilisation des enseignants et des parents dès son annonce.

Parallèlement, les crèches vont pouvoir désormais accueillir 20% d'enfants supplémentaires. Quant aux assistantes maternelles, elles peuvent demander un agrément au Conseil Général pour s'occuper de 4 enfants. Les élus girondins présents à la tribune ont affirmé qu'ils seront vigilants.

Des communes sont tentées de vendre leurs structures à des entreprises privées. Se pose alors la question du maintien de la qualité des services, rarement compatible avec les bénéfices. Là, les élus peuvent agir sur le cahier des charges en insistant sur la qualité et la formation des personnels. On voit que la volonté de s'ajuster à l'Europe est très forte. Il est vrai qu'avec 98% des enfants scolarisés en petite section en France, nous sommes vraiment une exception, reconnue dans le monde entier pour ses réussites et d'ailleurs certains pays comme l'Allemagne, aimeraient s'en inspirer.

Dans les pays nordiques, il existe un droit opposable à la garde d'enfants. En France, ce thème de campagne cher à Nicolas Sarkozy a déjà évolué : il s'agit désormais d'un simple droit d'accueil. Il est clair désormais que beaucoup de familles ne verront pas ce droit se concrétiser faute de moyens. Nous devons avoir des exigences sur la qualité de l'accueil en maternelle (réduction des effectifs, maintien des RASED) mais aujourd'hui, la priorité de faire converger les luttes dans les différents secteurs de l'Education est apparue évidente. Les enseignants peuvent en être le moteur en tant que professionnels. De nombreuses actions et rencontres ont eu lieu avec les parents d'élèves dans tout le département (Nuit des écoles, etc).

Il faut les amplifier.

Les modalités d'information aux parents sont à améliorer, notamment en direction des familles défavorisées qui participent peu. Les modalités d'action des enseignants doivent aussi leur permettre de s'engager massivement car c'est l'avenir de l'école publique qui se joue aujourd'hui.